



Procès-verbal du Conseil d'école du 27 juin 2017

Page 1/8

CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 27 JUIN 2016

Présents (membres du personnels): M. Laurent Bonardi (Président du conseil), Mme Vanessa Augendre, Mme Marie Ancelin, Mme Coline Barnier, M. Aboubakar Coulibaly, Mme Fatimata Coulibaly, Mme Julie Dervaux, M. Mohamed Diaby, M. Lazare Diatta, Mme Marie-Bernardette Diasso, Mme Khoredia Gueye, Mme Mame Hugues, M. Bassirou Ndiaye, Mme Fatimata Niang, Mme Mégan Pittié, Mme Eliane Sene, M. Amine Sonko, Mme Maïmouna Sow, M. Youssoufa Sow, M. Mamadou Moustapha Thiam, M. Ahmed Thiaw, M. Cheikhou Thiome.

Excusés : Madame Fatima Diallo, Madame Eliane Sene-Ndiaye.

Représentants des parents : Mme Ana Jurado, Mme Véronique Legros, Mme Cristina Rodrigo, Mme Hélène Constantin de Magny, Mmes Fatoumata Gueye, Mathilde Delvaux et Kim Drapcho.

Les absents sont excusés.

La séance est ouverte à 16h05.

ORDRE DU JOUR

Monsieur Bonardi donne lecture de l'ordre du jour

1. **Actualisation de la carte des emplois**
2. **Bilan pédagogique**
3. **Travaux**
4. **Aspects divers**
5. **Questions des représentants des parents d'élèves**



Procès-verbal du Conseil d'école du 27 juin 2017

Page 2/8

VOTE : *l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.*

Actualisation de la carte des emplois (Point 1 de l'ordre du jour)

M. Bonardi remercie l'ensemble des membres du conseil pour leur présence. Il indique que depuis le dernier Conseil, la carte des emplois a connu quelques évolutions.

Madame Aïssatou KA, enseignante de CE1B. La nouvelle enseignante pour cette classe sera Madame Jennifer UTOMO. Elle a été enseignante à Shinning Star Academy au Nigéria puis enseignante et coordinatrice des programmes d'anglais à Dominion Bilingual Academy à Dakar.

Madame Alexandra YANG qui avait été recrutée pour un CM2B et APIE3 s'est finalement désistée pour des raisons personnelles. Madame Waameka AHEVONDERAE a été recrutée. Elle est américaine et a été enseignante à Silver Spring dans le Maryland puis enseignante d'anglais à IQRA Bilingual Academy à Dakar.

Madame Bradley Smith est recrutée pour enseigner l'anglais en Petite Section. Elle est américaine, diplômée de l'Université d'Atlanta. Elle a été enseignante particulière aux Etats-Unis et en France et a décidé de venir s'installer au Sénégal.

Remarques : *ce point ne fait pas l'objet de remarques particulières*

Bilan pédagogique (Point 2 de l'ordre du jour)

Résultats aux tests :

-DELFP Prim : 100% des élèves ont obtenu leur examen. Le premier élève des établissements de Dakar est de l'EAB (non-francophone). Cela témoigne de l'efficacité du programme bilingue proposé à l'EAB.

-CM2 anglais : l'ensemble des élèves, à l'exception de l'un d'entre eux souffrant de troubles d'apprentissage, a obtenu soit la certification A1 soit la certification A2 (habituellement passée en milieu de collège).

-Test de Cambridge : 100% de réussite. Les élèves classés en 1 et 2 des établissements dakarois sont de l'EAB.

-Les résultats aux évaluations nationales françaises seront disponibles demain.

L'année a été très riche en projets pédagogiques. Outre les projets récurrents comme par exemple les fêtes des nationalités, du handicap, il y a eu de très nombreux projets menés dans les classes ainsi que des projets transversaux (journée de l'alimentation, journée anti-harcèlement, etc.) ainsi que de multiples sorties scolaires (près de 80 sans compter les sorties récurrentes).



Procès-verbal du Conseil d'école du 27 juin 2017

Page 3/8

Travaux prévus pour l'été 2017 (Point 3 de l'ordre du jour)

Pas de modifications par rapport à ce qui avait été indiqué lors du deuxième conseil d'école. Monsieur Bonardi rappelle que le programme de réalisation des travaux est par définition prévisionnel et que l'expérience montre que des inattendus peuvent toujours survenir indépendamment de la volonté de l'établissement et des moyens mis en œuvre.

Divers (Point 4 de l'ordre du jour)

M. Bonardi partage avec le Conseil les résultats du sondage envoyé aux familles.

Les excellents résultats obtenus témoignent de l'engagement des équipes et de la qualité de la relation entre l'établissement et les familles. Ils sont aussi un encouragement pour poursuivre le travail.

A. Votre opinion sur l'année scolaire 2016-2017

-67,27% : très positive

-26,67% : positive

Dans les commentaires, les nombreux projets pédagogiques. Monsieur Bonardi indique que les projets vont se poursuivre l'année prochaine tant au niveau des actions récurrentes (comme la fête des nationalités) que des nouveaux projets, notamment une web radio qui était prévue cette année mais dont l'AEFE a repoussé la concrétisation pour des raisons techniques.

B. Communication de l'établissement

-84,76% : très satisfaisant

-14,24% : satisfaisant

-1% : plutôt insatisfaisant

Dans les commentaires, les parents soulignent l'excellente communication du Proviseur et sa disponibilité. M. Bonardi remercie les parents pour leur confiance.

C. Communication avec les enseignants

-55,15% : très satisfaisant

-41,82% : satisfaisant

-2,42% : plutôt insatisfaisant

-0,61% insatisfaisant



Procès-verbal du Conseil d'école du 27 juin 2017

Page 4/8

Dans les commentaires, les parents soulignent la disponibilité des enseignants et la facilité à obtenir des informations ou RDV.

D. Votre opinion concernant le curriculum proposé

-62,20% : très satisfaisant

-37,20% : satisfaisant

-0,61% : plutôt insatisfaisant

Dans les commentaires, les parents soulignent leur intérêt pour l'offre pédagogique de l'EAB. Certains demandent pourquoi il n'y a pas de Toute Petite Section sur le Campus de la Corniche. Cela est dû à la configuration du bâtiment de la maternelle qui n'est pas propice à l'accueil d'une TPS (présence de marches pour accéder).

E. Votre opinion concernant les locaux

-17,07% : très satisfaisant

-72,56% : satisfaisant

-9,15% : plutôt insatisfaisant

-1,22% : insatisfaisant

Dans les commentaires, les parents soulignent les progrès au niveau des locaux. Plusieurs parents indiquent qu'il conviendrait qu'il y ait davantage de toilettes et certains regrettent la configuration de la cantine. M. Bonardi indique que le nouvel espace cantine est désormais terminé et sera ouvert aux élèves à la rentrée. Les nouvelles cuisines sont également terminées. Par ailleurs, 10 nouvelles toilettes, terminées aussi, seront ouvertes aux élèves à la rentrée.

Questions des représentants des parents (Point 5 de l'ordre du jour)

Remarque préliminaire des parents : *Avant d'aborder les questions retenues pour ce dernier conseil, nous tenons à prendre un temps pour vous remercier, tout le personnel de l'EAB, pédagogique, direction, technique, pour tout ce que vous faites au quotidien pour que l'école rayonne et que les enfants s'y sentent bien. Les atouts et richesses majeurs de l'EAB sont à nos yeux le dynamisme de l'école, son échelle « humaine », son environnement très multi-national, multi-culturel à la fois des personnels et des familles, sa diversité d'offres pédagogiques et son ouverture pour les échanges parents-école. La communication se fait en effet aisément à tous les niveaux de l'enseignant jusque la direction, ce qui est très apprécié. Merci à tous pour tout cela et BRAVO pour cette année bien agréable qui se termine.*

Procès-verbal du Conseil d'école du 27 juin 2017

Page 5/8

1. *Nous savons que la nouvelle cantine scolaire va être mise en place à la rentrée prochaine et nous reconnaissons volontiers les efforts mis en place pour améliorer les conditions d'accueil des enfants lors des repas dans la situation actuelle, certes peu idéale. Nous avons discuté différents points qui pourraient contribuer à l'amélioration souhaitée par tous dans le cadre de la nouvelle cantine, et nous souhaitons vous en faire remonter un en particulier :*

En échangeant avec nos enfants, il revient souvent que l'ambiance des repas est plutôt relâchée avec peu d'encadrement, en maternelle et aussi en élémentaire. Nous pensons que le temps repas est aussi un moment éducatif pour apprendre à se tenir à table, à manger correctement, à partager un repas en communauté dans le respect, à découvrir des nouveaux aliments etc... Le personnel est-il vraiment suffisant en nombre pour encadrer au mieux ce temps de repas qui fait partie intégrante de la vie scolaire de nos enfants, un personnel supplémentaire peut-il être envisagé ?

Le temps de repas doit en effet être réalisé dans les meilleures conditions et c'est dans cette perspective qu'a été conçu le nouvel espace de la cantine et de la cuisine. En effet, ce nouvel espace va permettre de voir l'organisation du service et l'affectation des différents personnels. Cela permettra notamment d'optimiser la surveillance. Un document « Les règles d'or » de la cantine a également été établi et sera travaillé avec les élèves pour une bonne compréhension des règles de vie collective sur ce temps de repas. Une évaluation progressive sera réalisée pour faire d'éventuels ajustements. Un représentant des parents demande si la mise à disposition de fours à micro-ondes a été ré-envisagée. M. Bonardi indique que non, pour les raisons précisées dans un Conseil précédent. Il est demandé si des couteaux en inox peuvent être utilisés. Pour des raisons de sécurité, cela n'est pas possible mais une recherche est en cours pour identifier des couteaux en plastique résistants.

2. *Nos enfants nous racontent souvent une certaine agressivité, voire violence, au sein des cours de récréation (bousculade d'enfants sans raison, des enfants tapent, les goûters peuvent aussi être pris, des sacs ouverts et affaires scolaires jetées ..). Nous savons que les enfants sont surveillés et que les adultes ne peuvent pas tout voir ou être partout, que les coups sont souvent réprimandés ou pas. Serait-il possible d'accentuer la sensibilisation des enfants de façon plus régulière (comme par exemple affichage du règlement intérieur dans les cours sous forme plus imagée peut-être, ou organisation d'une ou des journées thématiques ...), et d'essayer d'améliorer les conditions de ces temps de détente pour que chaque enfant trouve sa place ?*

Le règlement intérieur est en effet clair sur ce point et les sanctions adéquates sont prises lorsqu'il y a manquement. L'axe le plus important reste cependant la prévention. Une sensibilisation est également effectuée mais, comme dans tout établissement scolaire, celle-ci peut être améliorée. C'est d'ailleurs dans ce cadre que s'est inscrite notre première journée anti-harcèlement. D'autres actions semblables auront lieu l'année prochaine. Le rôle des élèves médiateurs doit également faire l'objet d'une réflexion complémentaire qui va être



Procès-verbal du Conseil d'école du 27 juin 2017

Page 6/8

menée.

3. *Nous apprécions beaucoup le recrutement d'une infirmière et d'un espace dédié et avons retenu qu'un espace mieux aménagé sera en place en septembre. Nous souhaiterions avoir plus d'informations sur le fonctionnement et l'équipement de cette infirmerie en ce qui concerne le retour aux parents des actes effectués et les soins apportés par l'infirmière : Par exemples, y aura-t-il une feuille 'infirmerie' (dans le carnet de liaison ou pas) pour que si l'infirmière donne un médicament, elle puisse en informer les parents pour éviter surdosage ou interaction médicamenteuse à la maison ? Peut-elle appeler directement les parents ou cela passe-t-il par secrétariat etc...?*

Le recrutement d'une infirmière qui comme vous le savez exerce à temps plein est un véritable plus au sein de l'EAB. Un espace dédié existe déjà et il sera réaménagé pendant l'été. La prochaine étape sera en effet de créer un outil de liaison avec les familles. Les carnets de correspondance étant imprimés depuis l'année dernière, une fiche sera mise en place pour l'année 2017-2018. Pour l'année suivante, cela sera intégré dans le carnet de liaison. Cela permettra aux parents de savoir plus exactement quels actes ont été effectués à l'infirmerie lors du passage de leur enfant. Concernant la prise de médicaments, elle est mentionnée dans la fiche d'admission très détaillée où les parents doivent stipuler notamment les allergies, les contre-indications, vaccins, les maladies chroniques. Un espace libre est également laissé pour apporter des précisions complémentaires. L'importance de cette fiche est rappelée aux parents. En cas de changement, les parents doivent en informer l'établissement. Seuls les médicaments délivrés sans ordonnance peuvent être administrés sur décision de l'infirmière en fonction de l'état de santé de l'élève (il s'agit principalement de médicaments à base de paracétamol pour soulager la douleur). En cas de besoin, l'infirmière peut contacter les parents via le secrétariat.

4. *Nous comprenons que le calendrier scolaire soit fixé au préalable avec un peu de marge pour les absences ou situations imprévues pour que les enseignants aient assez de temps pour compléter le programme scolaire. Il semblerait que les examens du troisième trimestre se terminent autour de la mi-juin et que l'école se termine cette année officiellement le 6 juillet. Comment expliquer que les élèves doivent continuer à aller en cours pour environ trois semaines? Que font-ils?*

Le calendrier n'est pas fixé par l'établissement mais par l'Agence de l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Cela inclut la date de fin d'année scolaire, cette année fixée au 6 juillet. Les évaluations se terminent en effet mi-juin mais le travail en classe continue sous différentes formes : renforcement, sorties scolaires, art avec notamment la préparation des spectacles, etc.



Procès-verbal du Conseil d'école du 27 juin 2017

Page 7/8

5. *La Semaine de la Langue française et de la francophonie a lieu chaque année en collaboration avec l'Institut Français. Est-ce que les élèves d'EAB pourraient participer à la dictée francophone scolaire annuellement et les lauréats pourront-ils être reconnus ensuite ?*

L'EAB participe à de très nombreux projets et il est bien entendu impossible de prendre part à tous. L'EAB présente des élèves au DELF Prim et les résultats ont été excellents comme indiqués plus tôt dans la réunion. La dictée francophone pourrait s'inscrire dans le cadre de notre Printemps littéraire pour compléter le rallye lecture qui remporte beaucoup de succès et qui fait l'objet d'une remise des prix en partenariat avec l'APE.

6. *Une question récurrente des années passées. Bien qu'une amélioration ait été connue pour revoir la quantité de fournitures scolaires à la baisse, il semblerait que la quantité demandée demeure toujours excessive et le suivi des fournitures n'est pas toujours géré de près. Dans quelques cas, les fournitures de ceux qui ont fait un achat complet des fournitures se retrouvent en cours d'année dans les mains de certains élèves qui n'avaient pas amené la liste totale des leurs, ce qui est injuste et pas correcte. Ne serait-ce pas possible d'une part de demander certains cahiers ayant moins de pages (ou de diminuer le nombre de cahiers par matière. Par exemple 2 cahiers pour l'année au lieu de 1 cahier par trimestre par matière, surtout si le nombre de pages par cahier est de 196 pages). Une autre solution serait de donner l'option d'acheter les fournitures trimestriellement et d s'assurer que chaque élève reçoive ses propres fournitures. Que pensez-vous de ces propositions?*

Les fournitures ont en effet fait l'objet d'une réduction de volume. Les listes de manuels ont par exemple été diminuées d'encre 9% cette année. Concernant la papeterie, l'ensemble de l'équipe est conscient que des progrès restent à faire. Les proposition que viennent de faire les parents seront bien entendu prises en compte dans la réflexion collective qui va être menée. Un représentant des parents demande pourquoi il n'est pas possible de commander via l'école les manuels à l'unité (sans opter pour la liste complète). Il est alors indiqué que l'école n'a pas vocation à faire de la concurrence aux librairies et doit trouver un juste équilibre entre ce principe et le service proposé aux familles.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Bonardi remercie les membres du conseil pour la qualité des échanges tout au long de l'année. Il remercie particulièrement Madame Drapcho, présidente de l'APE, qui quitte le Sénégal en fin d'année scolaire et félicite Mme Fatoumata Gueye, la nouvelle présidente de l'APE. M. Bonardi clôt la séance à 18h30.

Le Provisieur
Laurent Bonardi

Le Secrétaire



Procès-verbal du Conseil d'école du 27 juin 2017
Page 8/8
